

L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 26 août 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Fonctionnement du CE

Ahmed Selimi remplace Eric Lebreton pour Sud à la sous commission sports.

Vote: 20 pour à l'unanimité

Information: Rapport gestion de la restauration 2009

Le restaurant Artois à Vanves a été repris par la DT. Ce n'est donc plus un RIE car seuls les salariés de France Télécom le fréquentent maintenant. Mais paradoxalement peu ou pas de salariés de notre DT le fréquentent...Cela pèse t-il sur notre budget alors que les autres divisions ont un budget pour cela.

Pour les enquêtes de satisfaction seul un salarié sur 2 ! est satisfait du confort. Beaucoup de restaurants ont été laissés à l'abandon par l'ancienne équipe dirigeante pour diminuer les coûts...Un programme de rénovation a démarré : Cergy en cours pour la sonorisation et peinture, etc... Ces enquêtes sont contestables car ne sont interrogés que les salariés qui déjeunent et seul 1 sur 2 répond !! Elles ne prennent pas en compte nos collègues de plus en plus nombreux qui ne déjeunent plus pour des raisons de coût, de manque de qualité et de variété.

La CFE-CGC/UNSA a lancé une grande enquête sur la restauration, nous vous encourageons à répondre en vous connectant sur notre site http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org. Nous mettrons ainsi en avant la réalité de vos opinions.

Sur Raspail, le restaurant est géré par la Poste. Il n'y a pas encore de date de fermeture annoncé. Il semblerait que ce soit au plus tôt au 1^{er} trimestre 2011. Une étude de faisabilité sur le site de Raspail est en cours pour faire suite à la fermeture attendue du restaurant de la Poste qui ne répond plus aux normes de sécurité.

La formule « ardoise » , qui aujourd'hui ne satisfait qu'un faible nombre de convives, devrait évoluer vers un choix parmi 2 plats pour éviter qu'en cas de rupture le prix ne soit pas garanti. La commission de restauration nationale va travailler en ce sens. Le menu ardoise ne prévoit pas de repas sans sel ou sans sucre pour les salariés souffrant de diabète ou autres pathologies!

Nous demandons que le prix du menu ardoise soit garanti même lorsque les plats concernés ne sont plus disponibles en fin de service par le choix d'une autre assiette faite par le salarié.

Pour les tickets restaurants la valeur moyenne est de 8,72 euros dont 40% à la charge du salarié. Malheureusement dans la plupart des cas cette somme est insuffisante pour déjeuner et encore moins de manière équilibrée et variée dans un restaurant !!

Les prix moyen du repas a augmenté de plus de 3% en 2009 en défaveur des salariés...pourtant l'inflation et nos augmentations salariales n'atteignent pas ces valeurs! Dans les faits les salariés nous alertent car le prix moyen a augmenté de plus de 1 euro par repas!

Nous demandons que les salariés puissent alerter localement le comité restaurant . La direction doit communiquer localement sur la composition du comité.

Plus d'informations sur notre site http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org/

Information consultation : schéma global des installations de télévidéosurveillance

De nombreuses informations ne nous sont pas communiquées : catégorie des niveaux de sécurité des bâtiments, rien sur nos boutiques. La Direction reconnait qu'elle ne contrôle pas tout directement et que la sécurité est contrôlée par des sous- traitants. Comment sont-ils contrôlés?

Les CHSCT locaux analyseront les risques de leurs sites pour trouver des moyens de préventions.

Nous demandons une charte d'engagement et de déonthologie à la Direction pour éviter des dérives qui ne doivent pas se conclure par le contrôle malgré eux des salariés dans leurs déplacements. Que fera la Direction des fichiers vidéos ? Les enregistrements ne devraient pas être gardés plus de 30 jours.

Rien n'est indiqué sur l'état du nombre de caméras, les évolutions et impacts pour les salariés. Nous souhaitons que localement les salariés aient connaissance de la situation dans laquelle ils se trouvent.

Les interventions en HNO de techniciens dans nos locaux sont risquées car elles peuvent amener l'intervention de vigiles sous-traitants ou de la police. Des cas nous sont remontés et cela met le personnel dans des situations stressantes.

Dans les boutiques, certains salariés ont été espionnés sur des enregistrements alors que la direction nous dit que les caméras ne sont pas là pour surveiller les salariés! L'audit est réalisé par la Direction de France Télécom...Quelle garantie avons-nous..? Nous réclamons un organisme indépendant comme auditeur.

Qu'en est-il de la charte que nous n'avons toujours pas eu connaissance et qui à priori n'existe pas? La CFDT propose que les managers qui abuseraient de la vidéo, soient poursuivis en justice et au pénal....mais le mal sera fait pour tous les salariés

L'ensemble des élus demandent un report de l'avis notamment pour l'absence de la charte et ses conséquences.

Vote : la direction accepte le report de l'avis

Vos contacts

<u>Vos Délégués Syndicaux</u>: Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul, Samira Chench, Michael Levasseur, Michel Guichard, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Patrick Roger, Stéphanie Laddach, Pierre Moulin, Robert Amatu.

<u>Vos Délégués du personnel</u> : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

<u>Vos représentants CE</u> : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo:http://cgc.francetelecom.fr/ internet: http://www.cfecgc-unsa-ft-orange.org

blog: www.telecoms-media-pouvoir.net forum : http://www.reagirensemble.org

Prochain CE les 23, 24 septembre 2010